



ADMINISTRATION

1545 Chevroux

Greffe municipal + Contrôle des habitants
Tél. 026 667 10 05
Fax 026 667 24 21
E-mail admin@chevroux.ch
www.chevroux.ch

Bourse communale + Bureau du port
Tél. 026 667 10 11
Fax 026 667 24 21
E-mail bourse@chevroux.ch
port@chevroux.ch

AU CONSEIL GÉNÉRAL
DE CHEVROUX

Mme Véronique Gut-Lacôte
Présidente
Chemin Lacustre 15
1545 Chevroux

Chevroux, le 29 octobre 2024

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 07 / 2024

Demande de crédit complémentaire pour l'augmentation des coûts de construction pour la rénovation du port et de ses annexes

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général,

1. Préambule

Le présent préavis a pour but de finaliser la rénovation du port et de ses annexes suite aux différents préavis préalablement accordés par le Conseil général, soit :

- Préavis n° 06 / 2012 – Demande d'un crédit d'étude portant sur l'assainissement et l'amélioration future du port de CHF 50'000.- ;
- Préavis n° 01 / 2015 – Demande d'un crédit d'étude et investigations préalables relatives à l'amélioration et au renouvellement des infrastructures portuaires dans le cadre du renouvellement de la concession qui échoit en 2019 de CHF 285'000.- ;
- Préavis n° 02 / 2018 – Demande d'un crédit de construction pour la rénovation du port et de ses annexes de CHF 11'184'900.-.

Pour rappel, le Conseil général avait demandé une modification du projet de rénovation du port proposé dans le préavis n° 02 / 2018. En effet, l'amendement suivant, « remplacer le système d'amarrage via les pontons latéraux (catways) par un système d'amarrage avec pieux » avait été proposé et approuvé dans la séance du 26 mars 2018.

Cet amendement a entraîné des répercussions conséquentes sur le projet soumis au Conseil général.

2. Pontons flottants (selon AO) (1.1)

Ce poste subit un dépassement des coûts important par rapport au budget initial, soit CHF 747'833.- HT. Cette augmentation s'explique par la modification du préavis suite à l'amendement du Conseil général. La modification demandée de remplacer les catways par des pieux a engendré en grande partie ce surcoût. Par ailleurs, cela a également demandé une augmentation du nombre de pieux de guidage pour la stabilité des pontons.

3. Circulation des eaux du port (1.2)

Ce poste subit un dépassement par rapport au budget initial de CHF 721'392.- HT. Cette augmentation est justifiée par le fait que l'estimation de base des coûts était clairement sous-estimée par le Bureau d'Ingénieur CSD en plus des problèmes rencontrés et de la modification de la fixation de la conduite. Il y a également dans ce poste des frais de dragage du port qui étaient également sous-estimés, ceux-ci ont doublés. Divers travaux complémentaires liés à la situation et à la modification ont également dû être réalisés, comme le déplacement d'enrochement.

4. Digue du Môle et du Nord (1.3)

Ce poste subit un dépassement par rapport au budget initial de CHF 280'205.- HT. Cette augmentation est justifiée par un prix du ponton sur la digue « Môle » plus élevé que prévu et par divers travaux supplémentaires de génie civil sur le Môle, tels que l'aménagement de fosses plus grandes, le cheminement en béton et des terrassements supplémentaires, ainsi que l'abattage d'arbres.

5. Places d'entretien (1.4)

Ce poste subit un dépassement par rapport au budget initial de CHF 73'287.- HT. Cette augmentation est justifiée par des coûts plus importants pour l'évacuation des eaux qui a été plus complexe que prévue suite aux modifications de la hauteur des conduites, ainsi qu'une augmentation du volume du déshuileur et du décanteur a été effectuée, ce qui n'était pas prévu initialement.

6. Equipements pontons, éclairage (câblage, élect., tél., Wifi) (1.5)

Ce poste subit un dépassement par rapport au budget initial de CHF 1'177'549 HT. Cette augmentation est due à la modification de la réalisation. En effet, la modification a augmenté le nombre de places d'amarrages ce qui a de fait augmenté les coûts (plus de prises, dimensionnement des installations plus grande en puissance, plus de câblage, plus de compteurs, etc...). La conduite sous-lacustre pour l'alimentation des pontons a également dû être changée. Le tirage d'une ligne de fibre optique haut débit pour raccorder le port a également été réalisé.

7. Routes et places, conduites, divers (1.6)

Ce poste voit son montant initial réduit de CHF 414'835.- HT. Cette moins-value s'explique principalement par des coûts proposés, pour la réfection du parking, inférieurs aux prévisions.

8. Ingénierie aménagements portuaires (1.7)

Ce poste voit son montant initial réduit de CHF 311'857.- HT. Cette moins-value s'explique par une erreur du Bureau d'Ingénieurs CSD qui avait repris l'entier des coûts du crédit d'étude dans ce poste.

9. Déchetterie (1.8)

Ce poste voit son montant initial réduit de CHF 59'991.- HT. Cette moins-value s'explique par le fait que le budget initial prévoyait de fermer la place de la déchetterie, ainsi que divers autres points qui n'ont finalement pas été réalisés.

10. Capitainerie (1.9)

Ce poste voit son montant initial réduit de CHF 7'520.- HT.

11. Sanitaires (2.0)

Ce poste voit son montant initial réduit de CHF 59'500.- HT. Cette moins-value s'explique par des coûts de constructions inférieurs aux montants budgétés.

12. Anciens WC (2.1)

Ce poste subit un dépassement par rapport au budget initial de CHF 18'874.- HT. Cette augmentation se justifie par des coûts de construction de l'infrastructure plus élevés que prévus.

13. Véhicules et machines (2.2)

Ce poste voit son montant initial réduit de CHF 73'705.- HT. Cette moins-value s'explique par un coût de la pompe à matière fécale pour bateaux inférieur au montant budgété. Il y avait également l'achat d'un tracteur pour les places d'entretien mais qui n'a pas été acheté durant la réalisation du port mais en 2024 via le préavis 04/2023.

14. Synthèse des coûts

Les divers postes des coûts de construction du port et ses annexes sont comparés à ceux du préavis 02/2018 et sont résumés ci-après :

Tableau récapitulatif des coûts de la rénovation du port et de ses annexes

	Port de plaisance	Préavis du 08.02.2018	Coûts effectifs au 30.09.2024	Différence
1.1	PONTONS FLOTTANTS (Selon AO)	2 763 800	3 511 633	747 833
1.2	CIRCULATION DES EAUX DU PORT	545 100	1 266 492	721 392
1.3	DIGUES DU MÔLE ET DU NORD	953 550	1 233 755	280 205
1.4	PLACES D'ENTRETIEN	641 500	714 787	73 287
1.5	EQUIPEMENTS. PONTONS, ECLAIRAGE (Câblage, élect. tél. Wifi)	1 947 650	3 125 199	1 177 549
1.6	ROUTES ET PLACES, CONDUITES, DIVERS	1 581 200	1 166 365	-414 835
1.7	INGENIERIE AMENAGEMENTS PORTUAIRES	978 000	666 143	-311 857
1.8	DECHETTERIE	189 900	129 909	-59 991
1.9	CAPITAINERIE	68 800	61 280	-7 520
2.0	SANITAIRES	522 150	462 650	-59 500
2.1	ANCIENS WC	103 550	122 424	18 874
2.2	VEHICULES ET MACHINES	90 000	16 295	-73 705
	PRISE EN CHARGE DES FRAIS COVID		22 516	22 516
	TOTAL HT	10 385 200	12 499 447	2 114 247
	TVA ARRONDIE	799 700	962 487	162 787
	TOTAL PORT DE PLAISANCE TTC	11 184 900	13 461 934	2 277 034

Le montant de CHF 2'277'034.- TTC est ainsi soumis à votre Autorité au titre de crédit complémentaire.

15. Calcul du nouveau droit de boucle

Selon les chiffres présentés dans les différents préavis ainsi que celui-ci, le montant du droit de boucle rapporté au mètre carré est calculé comme suit :

Investissements		
Préavis	Description	Montant Total HT CHF.
01/2011	Préavis et demande de crédit pour l'extension du parking, dont une part du montant est à la charge des utilisateurs du port, tel que mentionné dans ledit préavis.	750 000.00
06/2012	Demande de crédit d'étude portant sur l'assainissement et l'amélioration future du port. (Crédit de CHF. 50'000.-)	42 091.05
01/2015	Demande d'un crédit d'étude et d'investigations préalables relatives à l'amélioration et au renouvellement des infrastructures portuaires dans le cadre de renouvellement de la concession qui échoit en 2019.	295 812.66
02/2017	Demande d'un crédit pour le remplacement des deux compacteurs (à la déchetterie communale et à la place du port), dont le compacteur du port est à la charge des utilisateurs du port	70 000.00
02/2018	Demande de crédit de construction pour la rénovation du port et de ses annexes	10 385 200.00
07/2014	Demande de crédit complémentaire pour la finalisation de la rénovation du port et de ses annexes	2 114 247.00
	Déduction de la part communal pour des travaux ne concernant pas les droits de boucle	-215 670.71
	Total à financer par les droits de boucle	13 441 680.00
	Surface totale des places de la concession en m2	30 480
	Prix HT du droit de boucle au m2	441.00
	Soit une plus-value de CHF 41.- par rapport au montant initialement prévu.	

Comme mentionné dans le préavis 02 /2018, le tarif ci-dessus sera appliqué à tous les plaisanciers, y compris les habitants de Chevroux.

Ce montant est actuellement en demande d'approbation auprès du Département du territoire et de l'environnement. Ainsi, une fois celui-ci validé le décompte final pourra être établi et facturé aux plaisanciers.

De plus vous constaterez qu'un montant de CHF 215'670.71 a été pris à charge de la Commune. En effet, il s'agit de travaux propres à la Commune qui ont été réalisés durant la rénovation du port afin de profiter des entreprises présentes.

16. Financement

Comme mentionné dans le préavis 02 / 2018, les coûts de rénovation sont pris en charge par les droits de boucles (recettes d'investissements) déduction faite de la part des coûts à charge de la commune.

Quant à la part des coûts à charge de la commune, la Municipalité vous propose d'effectuer un prélèvement sur le fond spécial « Tourisme », afin de financer ces travaux, qui ont augmenté l'attrait touristique du port et de la plage.

Un montant de CHF 200'000.- HT avait également été accordé à la Municipalité pour le financement de places dites « places communales ». La Municipalité a donc décidé de prendre 20 places d'amarrages de toute taille afin d'avoir un panel à disposition. Ces 20 places représentent 459.50 m2 soit un montant de droit de boucle de CHF 202'639.50 HT. Ce montant sera porté à l'actif du bilan et amorti chaque année selon la dévaluation des droits de boucle.

17. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général de Chevroux :

- Vu le préavis 07 / 2024 de la Municipalité ;
- Ouï le rapport de la commission ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide :

- d'autoriser la Municipalité à finaliser la rénovation du port et de ses annexes pour un montant complémentaire de CHF 2'277'037.- TTC, montant dont il y a lieu de déduire la récupération de la TVA ;
- de financer ce montant de la manière suivante :
 - CHF 1'895'936.79 HT par l'encaissement des droits de boucle à charge des plaisanciers, sous réserve de l'acceptation du tarif par le Conseil d'Etat ;
 - CHF 2'639.50 HT pour les places communales, par les fonds disponibles en trésorerie ;
 - CHF 215'670.71 HT, par le prélèvement sur le fond spécial Tourisme :
- d'autoriser la Municipalité à signer tout acte ou convention en rapport avec cette opération.

./..

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



Charles Edouard Bonny



Le Secrétaire :



Nicolas Salis

